



Langue française et langues de France

ACTUALITÉS

LA DGLFLF



POLITIQUES DE LA LANGUE



OBSERVATION DES
PRATIQUES LINGUISTIQUES



Accueil Langue française et langues de France

| Politiques de la langue

| Maîtrise de la langue



Action culturelle et maîtrise du français

Candidatures jusqu'au 31 mars 2019

Appel à projets national "Action culturelle et langue française" 2019

Dans la suite des appels à projets nationaux de 2015 et 2017, lancés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), le ministère de la Culture réédite cette démarche afin de permettre toujours plus l'apprentissage de la langue française ou d'une meilleure pratique de celle-ci. Les appels de 2015 et 2017 ont respectivement mobilisé 2,6 et 3,6 millions d'euros de l'ensemble des partenaires impliqués (État, collectivités territoriales et partenaires privés).

Présentation de l'appel à projets

Le dispositif a pour but le contact avec les œuvres, la participation à une action culturelle et la pratique artistique pouvant contribuer à réduire les inégalités face à la langue française en renforçant l'apprentissage du français pour toutes les personnes, nées en France ou à l'étranger, qui en ont une maîtrise insuffisante : adultes ne maîtrisant pas l'écrit, jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et sans qualification, migrants non francophones, scolaires, notamment allophones, sur le temps périscolaire et extra-scolaire. Les détenus, ainsi que les mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont également concernés. Une attention particulière est portée aux territoires prioritaires (quartiers de la politique de la ville, territoires ruraux et ultra marins).

Informations pratiques

L'appel à projets national sera coordonné par la DGLFLF et les DRAC piloteront les projet locaux.

- Pour candidater au niveau national, se référer au site du ministère de la Culture :
<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-l-a-langue/Maitrise-de-la-langue/Action-culturelle-et-maitrise-du-francais>
- Pour candidater en Auvergne-Rhône-Alpes, se référer au site de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes :
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Appels-a-projets/Action-culturelle-et-langue-francaise-appel-a-projets-national>.

Dernière édition : 16 mai 2024 à 14:24

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appe-a-projets-national-action-culturelle-et-langue-francaise-2019>